

grâce à lui, dans la paroisse qu'il laisse si prospère. Sur un total de mille familles, on a enregistré cent-trente-mille communions pour l'année écoulée, et sur six cents enfants, on a compté, au cours des dernières vacances seulement, huit mille communions. Ce sont là des chiffres éloquentes.

Outre ses travaux d'administration, M. le curé Bérard s'imposa beaucoup de charges et de labeurs pour promouvoir l'instruction des enfants. Deux de ses protégés — et ce sont sans doute les aînés d'une nombreuse famille — ont été ordonnés prêtres le 29 juin dernier. Ce sont les deux abbés Saint-Maurice. On nous a raconté que le bon curé vécut, ce jour-là, l'un des beaux jours de sa vie. Il parla même de chanter son *Nunc dimittis*. Pensait-il vraiment que cela viendrait si tôt ? Peut-être, car il avait un grand esprit de foi et une religion éclairée et se savait atteint depuis déjà quelque temps dans ses forces vives.

Toujours est-il que l'heure du *Nunc dimittis* est venue bien vite, trop vite, oserions-nous dire, si, d'après nos calculs humains, nous avons le droit de mesurer les desseins d'en-haut. Le curé Bérard est mort l'avant-veille de la Saint-Barthélemy. Il a dû être heureux, disait Monseigneur, de retrouver au ciel, pour le jour de sa fête, le saint patron de sa paroisse natale.

Mgr l'archevêque, en rendant hommage à la carrière de ce bon prêtre a opportunément rappelé que la paroisse de Saint-Barthélemy et la famille des Bérard ont bien mérité de l'Eglise et de ses communautés. Nous tenions à le signaler à la suite de Monseigneur.

De même, nous avons remarqué, dans le journal *Le Devoir* du samedi 30 août, un bel éloge du zèle du regretté curé Bérard, signé par Alphonse Senay et publié dans la colonne de l'A. C. J. C. Les jeunes s'honorent en étant ainsi reconnaissants à ceux qui les aiment et leur font du bien.